



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

**Document A**

Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 28 juin 2013

---

**Assemblée des Délégués**

---

Yverdon-les-Bains

27 juin 2014



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

Procès-verbal

---

## **Assemblée des Délégués**

---

Yverdon-les-Bains

28 juin 2013

## 1 Accueil et appel

§ 1 La réunion débute à 19h32.

§ 2 David souhaite la bienvenue et remercie les clubs présents de leur venue et demande à chacun de se présenter.

§ 3 Ci-dessous, les parties soulignées indiquent le nom utilisé pour représenter le club ou la personne dans ce procès-verbal (PV).

### 1.1 Présents

- Membres du comité exécutif de la FSTB : David Sandoz, Thibaut Collioud, Lionel Cendre, Nathania Merchant, Samantha Urbina, Alain Vorpe.
- Clubs adhérents à la FSTB
  - TC Bern : Cédric Lavanchy
  - TBC Carouge : Guillaume Charpentier
  - TBC Chambésy : Talita Carneiro
  - TBC La Chaux-de-Fonds : Maxime Donzé et Benjamin Floch
  - TBC Fribourg : Sébastien Gumy et Daniel Hofstetter
  - TBC Genève : Alonso Ormeño
  - TBC Lancy : David Monteiro et Romain Prod'hom
  - Lausanne TBC : Thorsten Michels et Louis Billotte
  - TBC Meyrin : Alexandre Dubois
  - TBC Morges : Olivier Fischer
  - TBC Neuchâtel : Katya Marti
  - TBC Nyon : Marjorie Simonin et Leigh Merchant
  - Université Neuchâtel TBC : Christine Hahn
  - TB Val-de-Ruz : Loïc Herinckx
  - TBC Vernier : Laurent Ludi
  - TBC Zürich : Thomas Produit
- Candidat au comité
  - Loïc Herinckx (Délégué du Val-de-Ruz jusqu'à son élection)

### 1.2 Excusés

- Membres d'Honneur : Michel Favre, Madelaine Madliger, Hermann Buri.
- Clubs adhérents à la FSTB : Chavannes TBC, TchoukballA.D.E, TBC Echallens, TBC Genève, TBC Lancy, Nyon TBC, TBC de la Plaine de l'Orbe, Les Ponts-de-Martel TBC, TBC Sion, TBC Vallorbe, Wizards Sports.

## **2 Nomination d'un scrutateur**

§ 4 Romain Prod'hom du club de Lancy se propose comme scrutateur.

§ 5 Le nombre total de voix est de 32.

## **3 Approbation du PV de l'AD 2012**

§ 6 Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

## **4 Approbation du rapport d'activité**

§ 7 Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

## **5 Comptes 2012 - 2013**

§ 8 Alain rappelle l'excellent exercice 2012 - 2013. Bénéfice à prendre avec recule, car il ne représente pas la réalité (paiements d'arbitres non-réclamés, dons, ...)

§ 9 Christine Hahn d'Université Neuchâtel, club premier vérificateur des comptes, lit le rapport des vérificateurs des comptes à l'assemblée.

§ 10 **Approbation des comptes 2012 - 2013** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

## **6 Décharge du comité**

§ 11 Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

## **7 Propositions du comité exécutif**

### **7.1 Objectifs de la FSTB**

§ 12 Quelques modifications ont été apportées par rapport à la version envoyée aux clubs. Le premier objectif qui était « Travailler en partenariat avec les clubs sur l'impact qu'ils ont sur le développement du tchoukball en Suisse. » est remplacé par « Donner conscience aux clubs adhérents qu'ils sont la FSTB et que le développement du tchoukball est entre leurs mains. ». Le mot « créer » dans le deuxième objectif est remplacé par « soutenir à la

création ». Dans le troisième objectif, on ajoute la précision que la mise à disposition des moyens nécessaires se fait « dans la mesure des ressources disponibles ».

§ 13 Chaque objectif va être voté séparément. Dans un premier temps la version modifiée de chaque objectif et s'il n'est pas accepté, sa version originale.

§ 14 **Premier objectif (version modifiée)** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

§ 15 **Deuxième objectif (version modifiée)** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

§ 16 **Troisième objectif (version modifiée)** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

## 7.2 Modification des statuts de la FSTB

§ 17 Université Neuchâtel demande si l'article sur les signatures a été relu par un juriste comme il avait été demandé à la conférence des présidents. David répond que cela a été fait.

§ 18 Val-de-Ruz pense qu'il serait bien que l'entier des statuts soit relu par un juriste. David est d'accord. Il dit que le comité va regarder pour faire faire cette relecture.

§ 19 **Approbation de la modification des statuts de la FSTB** Résultat du vote : Accepté avec 31 voix pour 0 voix contre et 1 abstention.

## 7.3 Modification des règlements des compétitions FSTB

§ 20 Le règlement du championnat suisse et de la coupe suisse ont donc été fusionnés ensemble dans un seul règlement et remaniés par la commission des compétitions FSTB et lors de la conférence des présidents. Ce règlement s'appelle le *Règlement des compétitions officielles de tchoukball*.

§ 21 Quelques modifications ont été apportées par rapport à la version envoyée aux clubs :

- Des fautes de frappes ont été corrigées
- Le mot *troisième* a été enlevé de l'article 11, alinéa 2.
- Un alinéa 7 a été ajouté à l'article 21. Il précise que la commission des compétitions doit indiquer un score sur le site de la FSTB dans les 24 heures après l'avoir reçu.
- Le deuxième alinéa de l'article 13 est remplacé par la dernière phrase du premier alinéa du même article. Ces deux phrases, bien que différentes, avaient la même signification.

**§ 22** Il a été réalisé que l'article 11 proposé pouvait poser problème car il permet un transfert interligues et interclubs en cours de saison. Cela peut être bien pour certains clubs qui seraient complémentaires (un club avec une équipe en ligue A et l'autre avec une équipe en ligue B) et qui auraient des accords afin de permettre à un jeune de progresser plus rapidement. Mais cela est aussi une porte ouverte pour que des jeunes formés depuis des années dans un même club délaissent leur équipe en milieu de saison pour une autre équipe d'un autre club qui lui aurait fait une proposition attirante, mais qui du coup affaiblit l'équipe qu'il quitte. L'idée serait donc de ne pas supprimer l'alinéa du règlement qui dit : « Un joueur ne peut être inscrit que dans une seule équipe, et ce pour toute la durée du championnat en cours, exception faite des possibilités de transferts interligues au sein d'un club ».

**§ 23** Val-de-Ruz conteste la manière de vote proposée par la FSTB (vote en bloc). Il demande à ce que les points soient votés séparément. David répond que tout le règlement n'est pas voté en bloc. Certains articles seront votés séparément et il a été demandé aux clubs s'ils souhaitaient voter d'autres articles séparément. Plusieurs clubs ont d'ailleurs fait usage de cette possibilité.

**§ 24 Approbation de la conservation de l'alinéa mentionné au § 22** Résultat du vote : Accepté avec 29 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

**§ 25 Approbation de l'article 5** Résultat du vote : Accepté avec 31 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.

**§ 26 Approbation de l'article 7** Résultat du vote : Accepté avec 20 voix pour, 12 voix contre et 0 abstention.

**§ 27 Approbation de l'article 9** Résultat du vote : Refusé avec 8 voix pour, 22 voix contre et 2 abstentions.

**§ 28 Approbation de l'article 11** Résultat du vote : Accepté avec 17 voix pour, 8 voix contre et 7 abstentions.

**§ 29 Approbation des articles 18 et 20** Résultat du vote : Accepté avec 22 voix pour, 10 voix contre et 0 abstention.

**§ 30 Approbation de tous les autres articles** Résultat du vote : Accepté avec 30 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

§ 31 Suite aux votes, Val-de-Ruz demande à ce que la commission des compétitions FSTB réfléchisse au sens et au sérieux de l'alinéa 3 de l'article 19.

§ 32 La Chaux-de-Fonds pense qu'il serait bien, dans l'article 19, de toujours préciser que l'arbitre doit être du bon niveau et pas seulement dans l'alinéa 1.

#### **7.4 Proposition du règlement de la ligue plaisir**

§ 33 Quelques modifications ont été apportées par rapport à la version envoyée aux clubs :

- Changement de nom : ligue plaisir au lieu de ligue loisir
- Article 4, alinéa 1 : Une équipe doit pouvoir assurer au minimum deux heures de salle de sport *une fois par mois* au lieu de *une fois toutes les deux semaines*.
- Article 7, alinéa 1 : La règle est assouplie. Seuls les maillots doivent être de la même couleur (le modèle du maillot et les shorts peuvent être différents).

§ 34 Université Neuchâtel pense qu'il serait bien de mettre en place une commission autour de cette ligue plaisir pour pas que ce soit la commission compétitions qui s'en occupe et que l'on puisse ainsi voir une réelle différence avec les compétitions officielles. L'idée serait de rendre encore plus flexible cette ligue plaisir.

§ 35 **Approbation du règlement de la ligue plaisir** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

#### **7.5 Modification du règlement des défraiements**

§ 36 Résultat du vote : Accepté avec 28 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

### **8 Présentation du programme d'activité 2013 - 2014**

§ 37 David introduit la présentation du programme d'activité par les modifications à l'organigramme. Nathania ne se représente pas au comité, mais reste active au sein de la commission des sélections nationales et de la commission espoirs pour aider Thibaut administrativement. Bien que demandée par les clubs, la commission juniors n'a finalement pas l'air de susciter d'intérêt. Elle est donc abandonnée. Loïc Herinckx se propose de rejoindre le comité et s'occupera du service de presse.

§ 38 Chaque membre du comité présente à son tour son programme d'activité (le programme d'activité complet est en annexe)

## **9 Élection du président**

**§ 39 David Sandoz se présente**

**§ 40** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

## **10 Élection du vice-président**

**§ 41 Thibaut Collioud se présente**

**§ 42** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

## **11 Élection des membres du comité**

**§ 43 Lionel Cendre, Loïc Herinckx, Samantha Urbina et Alain Vorpe se présentent**

**§ 44** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

**§ 45** Val-de-Ruz n'est dès à présent plus représenté à cette assemblée des délégués car Loïc Herinckx est maintenant membre du comité. Le nombre total de voix descend donc à 30.

## **12 Nomination de Carole Greber-Buschbeck comme membre d'Honneur de la FSTB**

**§ 46** David explique les raisons du comité de proposer Carole Greber-Buschbeck comme membre d'Honneur de la FSTB. Carole est dans le monde du tchoukball depuis bientôt 30 ans. Elle a déjà été une très bonne joueuse au sein de l'équipe suisse féminine. Mais plus qu'une joueuse Carole a aussi été capitaine, moniteur, entraîneur, superviseur et coach pendant de nombreuses années. Elle a toujours porté beaucoup d'attention à la qualité de l'encadrement qui est offert aux joueuses et joueurs et a aussi énormément réfléchi sur le fond de l'entraînement de tchoukball. Elle s'est aussi impliquée dans l'arbitrage, déjà en tant qu'arbitre FSTB mais aussi en mettant en place une formation d'arbitre junior puis en devenant la première femme à devenir arbitre FITB. A cela s'ajoute l'énorme travail que Carole a effectué pour pouvoir intégrer le tchoukball à Jeunesse+Sport, qui a permis d'avoir une structure de formation de moniteur efficace et pérenne, une participation financière de la Confédération qui de plus reconnaît officiellement notre sport. Finalement, tout ce travail

a été accompli par Carole sans qu'elle cherche à en obtenir les honneurs. Elle a entièrement tourné ses actions dans l'intérêt commun du développement du tchoukball.

**§ 47 Approbation de Carole Greber-Buschbeck comme membre d'Honneur de la FSTB** Résultat du vote : Accepté avec 29 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

### **13 Élection des vérificateurs des comptes**

**§ 48** Nyon a maintenant terminé d'être vérificateur des comptes. Université Neuchâtel devient premier vérificateur des comptes et Fribourg qui était suppléant devient deuxième vérificateur des comptes. Il faut donc qu'un club se présente comme nouveau vérificateur des comptes suppléant.

**§ 49** Neuchâtel se présente.

**§ 50 Approbation de Neuchâtel comme vérificateurs des comptes suppléant** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

### **14 Approbation du budget 2013 - 2014**

**§ 51** La Chaux-de-Fonds se demande s'il ne serait pas mieux à l'avenir de séparer les deux journées de la coupe suisse. Alain explique que la séparation se fait de toute façon mais qu'elle n'est pas affichée dans le budget par question de simplicité. Mais si cette séparation est souhaitable, il est tout à fait possible de la faire apparaître.

**§ 52** Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.

### **15 Information sur l'AG de la FITB**

**§ 53** L'assemblée générale de la FITB aura lieu les 8 et 9 août 2013 à Kaohsiung (Taiwan)

**§ 54** La FSTB a envoyé une proposition à la FITB pour augmenter la période entre deux championnats du monde juniors de tchoukball de 2 à 4 ans.

## 16 Divers

### 16.1 Divers du comité

**§ 55 Sport des enfants J+S** En septembre va débiter un contrat entre la FSTB et Jeunesse+Sport sur la mise en place d'un programme sport des enfants J+S pour le tchoukball. La personne qui va concevoir ce projet va être mandaté par la FSTB en tant que responsable du Sport des enfants J+S de la FSTB. Il s'agira de Mirjam Bartels du TC Bern. Mirjam va aussi suivre la formation pour devenir Experte J+S Sport des enfants. Le projet va commencer le 1er septembre, durer 3 ans et la FSTB va recevoir des subventions de J+S pour le réaliser.

**§ 56 Coupe suisse** La première journée aura lieu le 18 janvier 2014 à la salle omnisports du Vieux-Moulin à Lausanne. Pour la deuxième journée il faudrait qu'un club se propose pour l'organiser. Merci aux clubs de regarder avec leur comité.

**§ 57 Feuille de match** Lionel fait rappel sur la manière de remplir une feuille de match. Cette dernière sera aussi légèrement réadaptée selon les modifications apportées au règlement. Les clubs demandent à ce qu'une marche à suivre sur le remplissage d'une feuille de match soit établi afin de pouvoir respecter au mieux les consignes données par Lionel.

### 16.2 Divers des clubs

**§ 58** Meyrin ne comprend pas très bien certains choix effectués pour le poster dans le tchoukup. David répond qu'il n'est jamais facile de trouver une bonne photo. Il faut un cadrage compatible avec la disposition des éléments dans le journal, éviter de prendre les mêmes personnes ou les mêmes clubs, éviter d'avoir toujours le même type de photo. Ce sont plein de paramètres qui rendent difficile le choix d'une bonne photo pour le poster ou la couverture du journal.

**§ 59** Lancy souhaiterait que l'assemblée des délégués soit mieux menée afin d'éviter de partir dans de longues discussions. David répond qu'il comprend tout à fait mais que ce n'est pas une tâche facile que de calmer les ardeurs de certains, mais que comparé à quelques éditions précédente de l'AD, de grandes améliorations sont à constater.

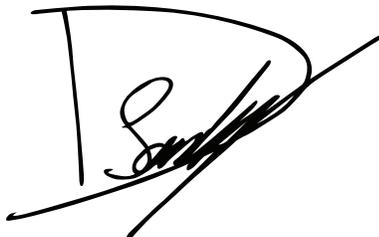
**§ 60** Nyon propose de créer une réunion spécifique pour discuter. David répond que c'est exactement le rôle de la conférence des présidents.

**§ 61** Val-de-Ruz propose à ce que les commissions les plus importantes de la FSTB apparaissent comme organes officiels au sein des statuts de la FSTB afin de leur donner plus de poids. David répond que cela sera une réflexion sur laquelle il faudra se pencher.

## 17 Clôture

§ 62 David remercie les clubs de leur présence ainsi que de leur travail et de leur engagement pour le tchoukball en Suisse. Il clôt la séance à 22h21.

Président de la  
Fédération Suisse de Tchoukball

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Sandoz', written over a large, stylized letter 'D' that serves as a background for the signature.

David Sandoz

Vice président de la  
Fédération Suisse de Tchoukball

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thibaut Collioud', written in a cursive style.

Thibaut Collioud